

GENAPPE



Mensuel - Ne paraît pas en juillet et août



EP: Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

P.8

Rendez-vous à la réserve naturelle



P.3

Eclairage public

P.5

Kids Party

P.6-7

Droits des femmes

P.9

Ma Commune, le budget

P.10-11

Chaleur durable à l'Espace 2000

LE MOT DU BOURGMESTRE

Comme chaque année, le Conseil communal approuve le budget de l'année. C'est un exercice de plus en plus difficile, tant les communes sont confrontées à des dépenses considérables.

Une fois encore, grâce aux résultats positifs des années précédentes, nous avons pu boucler le budget en équilibre à l'exercice propre et afficher un boni de 2,4 millions d'euro en prenant les résultats cumulés des années précédentes. C'est évidemment le signe d'une bonne gestion financière à laquelle je suis attentif depuis des années et dont je suis fier.

Néanmoins, les perspectives ne sont pas favorables car les tendances pour nos dépenses sont à la hausse et les recettes ne suivent pas la même courbe.

Nous devons donc rester prudents et c'est pourquoi nous ajustons au mieux nos dépenses pour rester dans une bonne gestion.

Vous verrez que nous allons souvent rappeler cette réalité des chiffres pour justifier les choix que nous ferons tout au long de cette année.

Par contre, la sécurité et l'entretien de nos routes restent une priorité.

Le mois de janvier a été marqué par plusieurs jours de gel et d'épandage de sel sur nos voiries. Je remercie pour cela le personnel communal et nos déneigeurs attirés qui nous épaulent dans ce travail lourd et coûteux.

Au sortir de cette période, nos routes apparaissent bien mal en point. Nous avons prévu plusieurs chantiers de voirie dans notre budget 2025 et le premier cahier des charges est déjà passé à la première séance du conseil communal de cette année : il prévoit des interventions localisées en voiries pour un montant de 158.000 € TVAC. Il sera complété par d'autres marchés. Notre équipe d'ouvriers commencera les réparations des nids de poule dans nos villages dès le retour de températures un peu plus clémentes et surtout la réouverture des centrales d'asphalte à chaud.

Côté sécurité publique toujours, un article dans les pages de ce journal fait également le point sur l'éclairage public qui reste allumé les soirs de week-end et est éteint entre minuit et 5h les soirs de semaine. On en a beaucoup parlé sur les réseaux sociaux, mais vous aurez plus d'informations à ce sujet dans ce journal.

Enfin, un coup d'éclairage est apporté dans ce journal sur les réseaux de chaleur : celui de la Ville à l'Espace 2000 mais aussi d'autres, dans la commune ou ailleurs, qui essaient de centraliser les besoins de chaleur de plusieurs bâtiments et de proposer un mode de chauffage qui émet moins de CO2. Tout bénéfice pour tout le monde !

Tout autre chose, je voudrais vous rappeler la journée Internationale des droits des femmes qui se déroule le 8 mars et qui nous rappelle que les droits des femmes sont encore à conquérir et qu'ils sont toujours largement bafoués à travers le monde.

GÉRARD COURONNÉ
BOURGMESTRE



UN CHOUETTE PROJET JEUX DE SOCIÉTÉ À LOUPOIGNE



ENSEIGNEMENT

A l'école communale de Loupoigne, on joue de la 1ère à la 6ème primaire. Mais pas n'importe comment ! Les grands de 5-6 ont découvert des jeux de société (pour plus petits) : ils ont dû lire et comprendre les règles, puis, ils ont essayé de jouer. Après s'être entraînés à expliquer les règles les uns aux autres, ils ont proposé leurs jeux aux élèves de la P1 à la P4. Ceux-ci ont pu les découvrir durant une après-midi entière et passer de table en table pendant que les 5-6 prenaient à cœur leur rôle de « meneur de jeu ». Voici ce qu'on a pu entendre : "Je me suis rendu compte que je pouvais découvrir les règles d'un jeu par moi-même." "Ce n'est pas facile d'expliquer aux plus petits, il faut parfois répéter parce qu'ils n'écoutent pas." "C'était trop chouette de jouer avec les grands qui nous expliquaient !"

Bref, un chouette moment d'échange entre les plus grands et les plus jeunes alliant amusement et apprentissage.

VOTRE PERMIS DE CONDUIRE EN LIGNE



POPULATION

BelDrive

le chemin le plus court vers votre permis de conduire

Renouvelez désormais votre permis de conduire A ou B en ligne via la plateforme BelDrive.

BelDrive, la plateforme du SPF Mobilité et Transports qui permet déjà de demander en ligne un permis de conduire provisoire, franchit une nouvelle étape dans son déploiement grâce à la mise en place d'une nouvelle fonctionnalité !

En effet, depuis le 1er octobre 2024, les demandes de renouvellement des permis de conduire (renouvellement du permis format carte bancaire ou remplacement du permis papier) des catégories A et B pourront se faire directement en ligne. Cette nouvelle option vise à simplifier les démarches administratives pour le citoyen, tout en lui offrant un précieux gain de temps. La possibilité de demander le renouvellement des autres catégories de permis de conduire fera l'objet d'une extension prochaine de BelDrive.

La sécurité et la simplicité sont au cœur de cette nouvelle fonctionnalité.

Dans un premier temps, le citoyen se connecte à la plateforme BelDrive de façon sécurisée, soit via sa carte d'identité soit via l'application Itsme.

Ensuite, il reçoit de sa Commune un mail lui expliquant les modalités pour le retrait de son permis de conduire auprès de l'administration communale.

Attention : il est impératif que le demandeur se présente en personne pour que la Commune puisse vérifier son identité. Le citoyen devra également payer les frais du permis de conduire lorsqu'il viendra le récupérer.

Application disponible 24h/24 et 7j/7, depuis n'importe quel endroit et utilisable tant à partir d'un ordinateur que d'une tablette ou même d'un smartphone. Gain de temps et de déplacement : plus besoin de se déplacer 2x jusqu'à l'administration communale.

Source : SPF Mobilité et Transports

POUR L'INFORMATION AU JOUR LE JOUR

WWW.GENAPPE.BE



VILLEDEGENAPPE

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46
E-mail: assur@assurancesgilson.be
www.assurancesgilson.be
N° FSMA 14169 A



Votre Courtier
Votre meilleure Assurance

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

COLLÈGE COMMUNAL



GÉRARD COURONNÉ
BOURGMESTRE

Téléphone: 0475/42.70.17
Mail: gerard.couronne@genappe.be

Compétences: Finances – Budget, Etat-civil / Population, Sécurité (Police et Partenariat Local de Proximité (PLP), Coordination du Plan Stratégique Transversal (PST), Participation citoyenne, Economie, Communication.



STÉPHANIE BURY
1^{ÈRE} ECHEVINE

Téléphone: 0477/46.72.14
Mail: stephanie.bury@genappe.be

Compétences: Enseignement, Petite enfance, Accueil Temps Libre (ATL). Ecole des devoirs, Académie de Musique, Danse et Arts de la Parole, Plan de Cohésion Sociale (PCS) : Conseil communal des enfants, Place aux enfants, Jumelages, Gens du voyage..., Commune Hospitalière, Agriculture.



CHRISTOPHE BALESTRIE
2^{ÈME} ECHEVIN

Téléphone: 0495/90.75.86
Mail: christophe.balestrie@genappe.be

Compétences: Sports, Infrastructures sportives, Santé (Domus, Handi-contact, Coup de pouce, Volontariat.), Culture, Le 38 , Bibliothèque, Asbl des salles communales, Bien-être animal, Seniors.



BENOÎT HUTS
3^{ÈME} ECHEVIN

Téléphone: 0474/79.76.96
Mail: benoit.huts@genappe.be

Compétences: Aménagement du Territoire, Urbanisme, Sentiers, Rénovation urbaine, Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Cimetières, Territoire de mémoire, Petit patrimoine, Cultes et laïcité, Associations patriotiques, Tourisme, Biodiversité.



ETIENNE LEGRAND
4^{ÈME} ECHEVIN

Téléphone: 0479/29.68.76
Mail: etienne.legrand@genappe.be

Compétences: Travaux, Voiries, Bâtiments communaux et propriétés communales, Charroi communal, Régies, Mobilité.



MICHAËL ROUFFIANGE
5^{ÈME} ECHEVIN

Téléphone: 0476/73.47.44
Mail: michael.rouffiange@genappe.be

Compétences: Environnement et transition environnementale, Espaces verts, Espaces publics (+ été solidaire), Propreté-Gestion des déchets, Infrastructures de quartier, Festivités (et gestions de matériel), Mouvements de Jeunesse, Maison des jeunes, Plaines de vacances, Gestion des cours d'eau + gestion dossiers inondations, Transition énergétique, Commerces – PME.



ANNE-SOPHIE HAYOIS
PRÉSIDENTE DU CPAS

Téléphone: 0475/22.26.49
Mail: annesophie.hayois@genappe.be

Compétences: Présidence du CPAS, Logement, Emploi, Informatique.

DÉCISIONS DU CONSEIL

28/01/25

Urbanisme

- Approbation d'une modification de voirie à la rue Nicolas Lebrun à Genappe, création de parkings et d'un espace de convivialité.
- Approbation du déplacement du sentier n°75 à Bousval visant le déplacement juridique du sentier sur son assiette réelle.
- Approbation de l'appel à candidatures pour le renouvellement de la CCATM (commission communale d'aménagement du territoire et de la mobilité).

Finances

- Prise acte de décisions de l'autorité de tutelle qui approuvent des règlements taxes et redevances approuvés par le conseil communal et les 2èmes modifications budgétaires de l'exercice 2024.
- Approbation de la dotation annuelle à la Zone de Police Nivelles-Genappe au montant de 2.374.336,98 €.
- Approbation de la dotation annuelle à la zone de secours au montant de 497.008,09 €.
- Approbation du budget communal pour l'exercice 2025.

Energie

- Approbation du règlement pour l'octroi de primes « Energie 2025 » qui aident les citoyens à faire un audit énergétique de leur habitation (prime de 200 €) et à isoler leur habitation (prime de 150 ou 250 € suite à une demande de prime à la Région wallonne ou un accompagnement par Core-nove).

Environnement

- Le Conseil a approuvé le rapport d'activité 2023 de l'opération de développement rural.

Affaires générales

- Prise d'acte du rapport d'activité de l'administration communale.
- Approbation de deux décisions du Conseil de l'action sociale pour autoriser le CPAS à s'affilier à l'intercommunale IMIO et à l'ASBL Centrale de marchés.
- Approbation des nouveaux contrats d'accueil des 3 crèches communales.
- Pris d'acte des déclarations individuelles d'apparentement des conseillers communaux et désignation des représentants du Conseil après du comité de concertation Ville-CPAS et de la Commission paritaire locale, suite aux élections du 13 octobre 2024,
- Pose d'un cadre pour l'octroi, le déclassement et la revente de matériel informatique et de téléphonie pour les membres du collège communal.

Travaux

- Approbation d'un marché de travaux visant les interventions localisées en voirie pour un montant estimé à 157.960,19 € TVAC, marché à passer en procédure négociée sans publication préalable.

SÉCURITÉ ET
ÉCLAIRAGE PUBLIC



Par contre, c'est bien vrai que l'extinction de l'éclairage public a un effet sur le sentiment d'insécurité puisque nombreux pensent qu'il y a un lien entre les cambriolages et l'éclairage public, même si les chiffres de la zone de police ne le confirment pas.

Finalement, quand l'éclairage public est-il allumé ou éteint ?

Comme dans beaucoup d'autres communes de Belgique, le Collège communal de Genappe a décidé en mars 2023 d'éteindre l'éclairage public. A l'époque, le prix du kWh avait presque doublé et cela avait permis de limiter l'augmentation de nos dépenses en matière d'éclairage public. Aujourd'hui, le Collège a décidé de maintenir l'éclairage public allumé toute la nuit, les week-ends, c'est-à-dire les nuits du vendredi soir et du samedi soir et de poursuivre l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h, les nuits de semaine, du dimanche soir au vendredi matin. Par contre, l'éclairage public reste allumé certaines nuits, dont celles du marché de Noël, du Carnaval ou de certaines fêtes de village.

Cela permet une économie de 430 MWh par an. Ce gain de consommation est sans commune mesure avec le gain que nous avons obtenu du remplacement de l'éclairage public par des lampes LED moins

énergivores que les anciennes lampes à sodium.

Le changement du type de lampes nous a permis de diminuer nos consommations en éclairage public d'environ 60 à 70 MWh /an. Une première estimation nous fait penser que si nous rallumions l'éclairage public toutes les nuits, nous devrions faire face, à prix constant, à une augmentation de 60.000 € par an. Cependant le coût de l'énergie va continuer à augmenter dans les prochaines années et si nous devons rallumer l'éclairage public toutes les nuits, cela nous apporterait des dépenses supplémentaires.

L'extinction de l'éclairage public permet aussi de limiter la pollution lumineuse et permet à la faune nocturne de ne pas souffrir d'une lumière excessive. Chacun appréciera selon sa sensibilité.

Subir un vol dans son habitation ou dans son jardin est évidemment un événement traumatisant que personne ne souhaite vivre et la sécurité est une priorité pour le Collège communal. Voilà pourquoi le Collège envisage de rétablir l'éclairage public en semaine également (puisque'il est déjà rétabli les week-ends) mais attend encore quelques précisions d'Orès avant de prendre position pour l'hiver prochain.

"SOUVENIRS D'OSTENDE", LE NOUVEAU SPECTACLE DES ROUT'ARTS



Encadrée par Piwi Leman, chanteur et compositeur, et Coralie Vanderlinden, actrice et metteuse en scène, la troupe de théâtre amateur des Rout'Arts vous invite à découvrir son dernier spectacle. Une pièce mêlant chants, comédie et danse,

résultat d'un travail participatif dans lequel chacun.e a rassemblé ses souvenirs autour de la mer... Rendez-vous le dimanche 16 février !

Informations :
Spectacle des Rout'Arts

Le dimanche 16 février 2025
À 16h au Monty.
Gratuit !
Réservation indispensable en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.
En partenariat avec le CPAS de Genappe.

UN STAGE D'IMPRO POUR LES ADOS



Votre ado a envie de découvrir l'improvisation théâtrale ? Vibrante et ludique, l'impro met à l'honneur la créativité, l'écoute et la confiance en soi. À travers des jeux dynamiques et des scénarios imaginatifs, les jeunes de 12 à 26 ans exploreront leurs émotions, apprendront à collaborer et s'exprimeront librement. Sur scène, ils oseront et s'amuseront avec l'inattendu !

Animé par Coralie Denis, comédienne, réalisatrice et coach d'acteur-ices. Dans le cadre de la Langue française en fête. Gratuit.

Informations :
Stages d'impro
Mardi 4 mars et mercredi 5 mars 2025. De 13h à 17h au 14, rue de Bruxelles, Genappe
Gratuit ! Réservation indispensable en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.

LE RETOUR DES SOIRÉES SLAM



Devenue une tradition au 38, la scène slam débarque en février, avec comme première invitée, Gladys, alias l'm Glad, slameuse incontournable de Mons et pilier du collectif En.V.I.E. La soirée débutera pour celles et ceux qui le souhaitent, par un atelier d'écriture et se poursuivra par une scène ouverte où les plus motivés seront

invités-es à monter sur scène pour partager leur slam !

Le slam est une pratique où chacun.e peut exprimer sa poésie, selon son style. C'est un véritable espace de liberté d'expression et de partage. Les règles sont simples : sans accessoires, avec un texte personnel et un temps limité à trois minutes.

17h30-19h30 : Atelier SLAM (Réservation indispensable en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda).
20h : Scène SLAM (entrée libre)

Informations :
Scène SLAM + atelier
Le vendredi 21 février 2025
Au 38, Gratuit !

LA TRANSIDENTITÉ AU PROCHAIN CINÉ-CLUB



Nouvelle étape du ciné-club citoyen organisé en partenariat avec le Monty : "Lola vers la mer", l'histoire de Lola, jeune fille transgenre de 18 ans.

voyage n'est peut-être pas celle qui était attendue.

Après la projection, aura lieu une rencontre avec un parent-accompagnant d'une personne transgenre.

Projection en partenariat avec Soralia, dans le cadre du rassemblement féministe « Résistances » et le Monty.

Informations :
Ciné-club citoyen « Lola vers la mer » de Laurent Micheli, 1h34
Le jeudi 6 mars 2025
À 20h30 au Monty. 5€.
Réservation en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.

LE 38 VOUS ACCUEILLE !



En plus des activités culturelles et artistiques, le 38 vous offre aussi des conseils sur les balades à faire dans la région, une

sélection de délicieux produits locaux et artisanaux et même de super jeux de piste à faire en famille !

Nous vous accueillons avec plaisir du lundi au vendredi entre 9h et 17h, ainsi que les samedis des vacances scolaires de 10h à 17h.



LES JARDINS DE QUENTIN
STRUCTURER POUR SUBLIMER

Création & aménagement de jardins

- Terrassement et nivellement
- Allées de garage et chemins d'accès
- Terrasses et abords de piscine
- Murets de soutènement et escaliers
- Clôtures et palissades
- Taille, élagage et abattage
- Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellighen
0494/98.06.18
info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

LA KIDS PARTY,
UNE SOIRÉE KIDS ONLY !



2025 voit le retour d'un événement à ne pas manquer pour célébrer la fin de l'hiver : la Kids Party ! Cette soirée 100% dédiée aux enfants promet d'être encore une fois mémorable...

Au programme cette année : un jeu de rôle captivant avec le fameux « Loup Garou », qui fera frissonner vos enfants de plaisir, ainsi que la traditionnelle piste de danse endiablée, où les petit-es pourront se dé-

hancher au rythme des musiques du moment.

Et pour reprendre des forces, boissons et grignotages seront disponibles à volonté. À partir de 7 ans.

Informations :
La Kids Party. Le mardi 25 février 2025, de 17h30 à 19h au 38. 3€. Réservation indispensable en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.

GENAPPE ZOO,
UNE SOIRÉE 100% HIP-HOP



Le saviez-vous ? La dernière édition de Genappe Zoo date de 2017... Depuis plusieurs mois la Maison de jeunes a développé le soutien à l'expression et à la créativité des jeunes, c'est pourquoi ce festival renaît aujourd'hui ! Les jeunes et l'équipe vous invitent à cette soirée mettant en lumière l'univers du hip-hop sous différentes formes : danse, rap et Djing, les trois disciplines que les jeunes travaillent continuellement au 38.

En début de soirée, la scène sera ouverte à tous les talents avant de laisser place à des rappeurs expérimentés. Restez à l'affût pour l'annonce future de la programmation détaillée ! En plus des artistes confirmés, les jeunes des ateliers respectifs présenteront, certains pour la première fois, leurs créations sur scène. Des danseuses, DJ et rappeurs, purs produits de la Maisons des jeunes mettront le feu au 38.

Genappe Zoo s'adresse évidemment à la jeunesse de Genappe mais tous les habitants sont invités à découvrir les créations des jeunes et la scène hip-hop locale.

Informations :
Vendredi 14 mars 2025
Dès 18h au 38. Gratuit.
067 49 05 51 – mj@le38.be
Gratuit. Plus d'infos : 067 49 05 51 – mj@le38.be

LE RENOUVEAU MUSICAL DE
GENAPPE VOUS INVITE

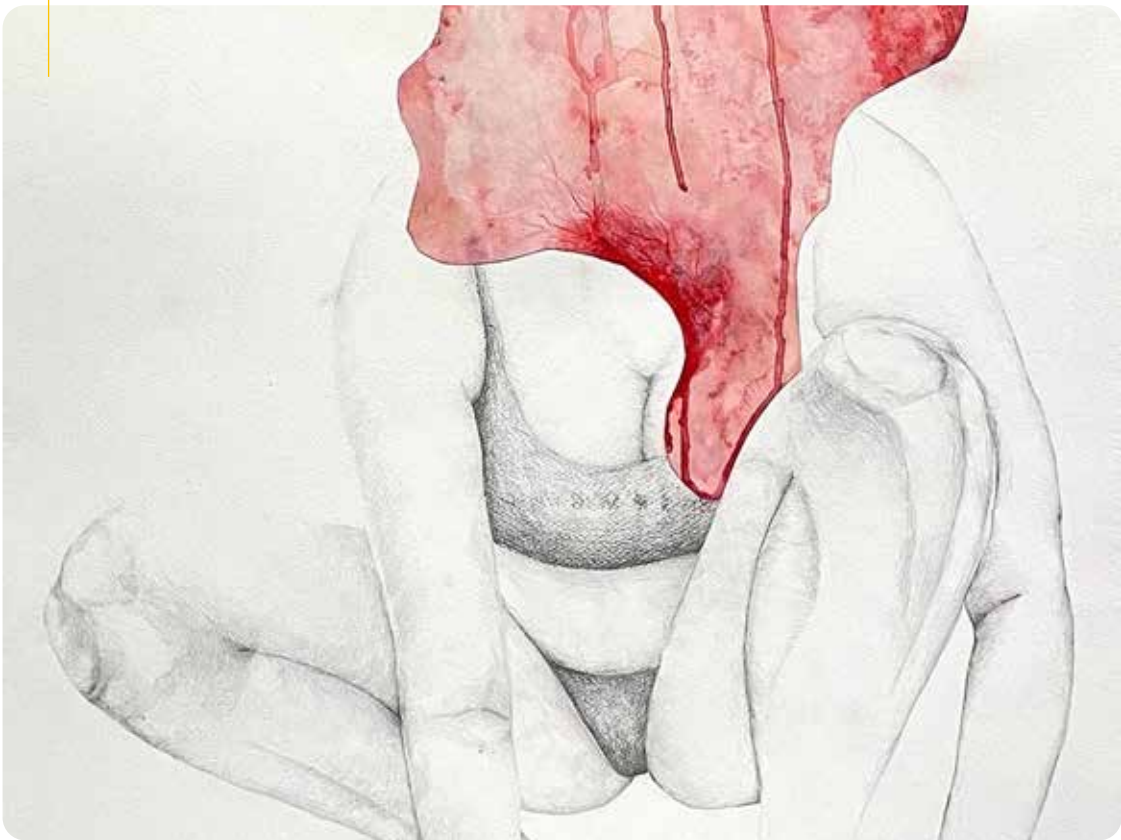


« Depuis environ 40 ans, l'harmonie du Renouveau Musical de Genappe ASBL organise son traditionnel souper oberbayern. La date retenue cette année est le samedi 1er mars 2025 à partir de 19h à l'Espace 2000 de Genappe. Venez déguster une délicieuse "choucroute jambonneau" aux sons de l'orchestre oberbayern du RMG et des traditionnels "Prosit".

Ambiance assurée ! Une soirée à ne pas rater ! Le prix du souper choucroute est fixé à 18 €, celui du plat de remplacement – boulettes sauce tomate – à 14 €. Cordiale invitation à tous !

Informations :
Info et réservations : Mme Arlette Cange-Godaliier : 067/77.17.08
Pour le Renouveau Musical de Genappe.

DEUX PETITES GALERIES
EN FÉVRIER ET MARS



Expo dessin et peinture
Dès le vendredi 14 février, nous accueillerons aux petites Galeries du 38 deux jeunes artistes, étudiantes à l'ESA Le 75.

Carmen Girboux est une jeune artiste plasticienne originaire de Genappe. Son travail coloré et pluridisciplinaire explore les différents états de la matière, comme la capacité modulable de la peinture acrylique, la rigidité du plâtre et la légèreté du plastique.

Noa Dupon est une jeune artiste également originaire de Genappe, pratiquant principalement le dessin. Son travail s'axe autour du corps humain et de ses métamorphoses mais également de la création de matière à l'aspect ambigu et polyvalent. Elle tente de créer des maux sans mots, préférant utiliser l'image.

Venez découvrir cette merveilleuse exposition où deux univers différents dialoguent ensemble, créant une ambiance singulière et inattendue. Le vernissage aura lieu le vendredi 14 février à 18h30 au 38. Bar et bulles offertes. Expo accessible jusqu'au 5 mars 2025. Accès libre, sans réservation.

Expo collective de la Gzoo
À l'occasion des 6 ans du collectif ultra local (made in Genappe, Maison des Jeunes 2019), la Gzoo a invité une vingtaine d'amis et artistes à illustrer ce que représente pour eux et elles, ce collectif 100% hip-hop !

Les petites galeries accueilleront ces œuvres dès le 7 mars, ainsi que des images d'archives et autres productions liées à l'historique du collectif et à la culture hip-hop... Peace, love, unity and having fun ! Cette expo collective vous réserve des surprises et bien-sûr, la présence du fameux vélo ghetoblaster lors du vernissage !

Le vernissage et la fête auront lieu le vendredi 7 mars dès 18h30 au 38. Bar et bulles offertes. Expo accessible jusqu'au 8 avril 2025. Accès libre, sans réservation.

optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33

ÇA SE PASSE AU MONTY

Le MONTY est un tiers-lieu artistique, culturel et citoyen, initié par le TOF Théâtre. Il propose des spectacles, des concerts, des ateliers, des rencontres, des formations et diverses activités en lien avec la transition sociale et environnementale. Le MONTY, c'est aussi une cantine durable, locale et conviviale, ouverte les jeudis et vendredis midi de 12h à 14h, le vendredi soir et les soirs d'activité dès 18h30.



Le 19/02 de 19h30 à 21h30
Atelier « Vivre son cycle »
Hygiène de vie et le syndrome prémenstruel,
Animé par Aude Berger
35 €/atelier, Réservations (min 4 pers.) via vivresoncycle@gmail.com ou 0484/76.39.44



Le 20/02 à 20h30 :
Documentaire « L'expérience biosphère, 120 jours dans le désert » de Laurent Sardi
Ce documentaire nous plonge au cœur du désert mexicain, où Corentin de Chatelperron et Caroline Pultz expérimentent une vie en autonomie dans l'habitat low-tech qu'il et elle ont imaginé. La projection est organisée en collaboration avec la coopérative Hellow, basée à Genappe et dédiée à cette nouvelle façon d'habiter. 54 minutes de film + 20 minutes de présentation d'Hellow + 20 minutes d'échanges avec le public, Gratuit, Réservations via lemonty.be



Le 21/02 à 20h30 :
Conférence gesticulée « Vivre sans règles ! Le cauchemar de Dracula, la femme ménopausée » avec Judith Spronck
Un spectacle politique et militant où Judith Spronck déconstruit les normes patriarcales autour de la ménopause, dénonçant un système capitaliste et âgiste. 45 minutes de conférence, Au chapeau, Réservations via lemonty.be

Le 22/02 de 10h à 13h :
Repair Café
Un ordi, un électro ou une tirette à réparer ? Au Repair Café, des bricoleurs et des bricoleuses partagent leurs astuces pour réparer avec vous, dans une ambiance conviviale. Gratuit, Sans réservation

Le 1/03 à 14h :
Atelier de co-cooking
Avec les MeNA du Centre Croix-Rouge de Genappe. Cette session est exceptionnelle : les fonds collectés lors du repas solidaire qui suit l'atelier permettront de financer des vacances pour les Mineurs Étrangers Non Accompagnés (MeNA) du Centre. Dès 15 ans, 5 € (atelier dès 14h) et 10 € (repas dès 19h), Réservations via adrien@lemonty.be

En 2025, le MONTY s'associe à différentes associations d'éducation permanente du Brabant wallon : Soralia, Présence et Action Culturelles, le CNCD 11.11.11 et les Équipes Populaires pour accueillir les 7 et 8 mars un festival féministe ouvert à toutes et tous. Ces deux jours seront dédiés à l'émancipation, la réflexion et l'engagement autour des droits des femmes, avec des événements variés et inspirants.

Le 7/03 à 14h :
Arpentage du livre « Les 30 femmes qui ont marqué l'histoire de la Belgique » d'Audrey Vanbrabant (texte) et Jialei Sun (illustration) dans le cadre du Festival féministe.
L'arpentage est une méthode de découverte à plusieurs d'un livre. Le principe est simple : lire chacun-e son morceau et puis se retrouver ensemble pour en discuter ! Dans le cadre de cette lecture collective, nous allons plonger dans l'histoire de Belgique, à la découverte des femmes qui ont marqué le pays par leur talent, leurs combats et leurs idéaux. Tout public, 3h d'arpentage, Gratuit, Réservations (20 à 25 pers.) via lemonty.be



Le 7/03 à 20h30 :
Spectacle d'improvisation féministe
La Compagnie qui pétille dans le cadre du Festival féministe La Compagnie qui pétille propose un spectacle d'impro théâtrale autour de thématiques sur demande, souvent très engagées ! Au MONTY, elle jouera un spectacle autour du sexisme et de l'égalité des droits avec un focus sur les inégalités au niveau de la santé des femmes. Tout public, 1h15 de spectacle, Au chapeau, Réservations via lemonty.be

Le 8/03 de 14h à 17h :
Espace de création, revendication et célébration de l'émancipation des femmes dans le cadre du Festival féministe
Participez à des ateliers créatifs et engagés pour exprimer vos convictions à travers badge, t-shirt, slogan ou pussyhat, symboles de solidarité féminine. Tout public, Gratuit, Réservations souhaitées via lemonty.be

ASSOCIATIONS



Le 8/03 à 18h :
Documentaire « Bigger than us »
De Flore Vasseur dans le cadre du Festival féministe
Le documentaire de Flore Vasseur nous emmène à la rencontre de jeunes engagées aux quatre coins du globe. Face à une société en crise, cette jeunesse inspire par son mode de vie et redéfinit ce que signifie « être au monde » aujourd'hui. Tout public, 1h de film + 15 minutes de discussion, Tarification inclusive 9 € / 7 € / 5 €, Réservations via lemonty.be



Le 10/03 de 19h à 22h :
Atelier « Se nourrir et se soigner par les plantes »
Par Virginie Bertimes sur l'exploration des plantes médicinales au printemps. Public adulte, 32 €/personne, Réservations via info@sacrees-vegetales.be ou 0473/46.25.00

Le 12/03 de 19h à 21h :
Atelier zéro déchet
Proposé par Sophie Marbaix sur la fabrication de son propre savon. Dès 15 ans, 15 €/personne, Réservations via marbaix@gmail.com



Le 14/03 à 20h30 :
Concert de violoncelles avec Les Encordés
Les Encordés, ce sont une dizaine de violoncellistes amateurs-rices, dirigés par Cyril Simon, qui interprètent des musiques de films, de la variété française et de la musique classique. Au chapeau, Sans réservation



Le 15/03 à 20h30 :
Concert d'Yves Jamait
Yves Jamait au MONTY : un événement unique ! Inspiré par de grands noms de la chanson française, il explore des thèmes variés comme l'amour, la mélancolie et la culture ouvrière. Suite au succès de son interlude acoustique « moment plancha », il lance le Plancha Tour pour partager un moment musical intense avec son public. Il sera accompagné de ses musiciens Samuel Garcia, Jérôme Broyer et Mario Cimenti. Tarification inclusive 30 € / 25 € / 20 €, Réservations via lemonty.be

ARO-EN-CIEL, LA RÉCOLTE QUI OFFRE DES LOISIRS AUX ENFANTS DÉFAVORISÉS !

ASSOCIATIONS



Les 15 et 16 mars 2025, l'Opération Arc-en-Ciel organise à nouveau une collecte en Wallonie et à Bruxelles. Objectif de cette 71e édition : récolter un maximum de vivres non périssables pour permettre à 18.000 enfants et jeunes défavorisés de profiter de vacances et de loisirs. Une action solidaire de grande envergure, rendue possible grâce à l'effort collectif et la participation de milliers de volontaires et de donateurs-rices !

Participez à l'effort collectif en 2025 ! Vous faites partie d'une association, d'une maison de jeunes, d'un collectif ou d'une école ? Vous désirez donner de votre temps avec votre famille, vos amis ou vos collègues pour une cause solidaire ? Contactez-nous à operation@arc-en-ciel.be.

Le week-end des 15 et 16 mars 2025 est à bloquer dans vos agendas. Vous pouvez commencer à préparer vos vivres non périssables. Par exemple, des goûters (biscuits, jus, gaufres, etc.),

des conserves (légumineuses, poissons, fruits et légumes, ...), des aliments petits-déjeuners (céréales, confitures, pâtes à tartiner, laits, ...). Nous acceptons aussi les produits d'hygiène neufs (savon, shampoing, dentifrice, déo, etc.). Parlez-en autour de vous et nous ferons de cette 71e édition un succès.

Des points de dépôt du 8 au 22 mars 2025
Vous n'êtes pas chez vous le week-end des 15 et 16 mars, mais vous avez envie de participer à l'Opération Arc-en-Ciel ? Préparez votre colis de vivres et apportez-le dans un magasin Fox & Cie entre le 8 et le 22 mars. Liste des magasins sur www.foxetcompagnie.be

En 2025, la solidarité va une nouvelle fois l'emporter ! Merci pour votre générosité !



LE CROSS DE BOUSVAL,
C'EST BIENTÔT !

ASSOCIATIONS

47^{me}

2 mars 2025

CROSS DE BOUSVAL

5km et 10km

14h15

15km

14h00

GENAPPE

delhalle

INFOS ET INSCRIPTIONS

WWW.CROSSDEBOUSVAL.BE

WWW.CHALLENGE-DELHALLÉ.BE

CROSS DE BOUSVAL

CROSSDEBOUSVAL

édition responsable : 1^{er} cross de Bousval sur circuit des villages 15.10.1900 Bousval

47^{ème} édition du Cross de Bousval le dimanche 2 mars 2025
Depuis 1979, le premier dimanche de mars a lieu le jogging « Le Cross de Bousval » ouvert à tous.

L'an dernier, 1000 coureurs ont participé aux 3 épreuves., 3^{ème} épreuve du Challenge Delhalle. Trois distances sont proposées 5, 10 et 15 km.

Bousval avec son relief vallonné accueille, sur les deux rives de la Dyle, une des plus anciennes courses hors stade du pays depuis 1979. Cette course classique de début de saison est relativement rapide et se présente sous forme de deux boucles différentes décrivant un huit.

Les participants parcourront de petites routes de campagne et environ 6,5 km de chemins de terre.
La principale difficulté est la célèbre côte de l'église au km 8,5. Deux postes de ravitaillement sur le parcours et un à l'arrivée.

Informations :
Départ : le 2 mars 2025 à 14 h de la Salle Omnisports, 94, Avenue des Combattants à Bousval.
Inscriptions : www.chronorace.be ou sur place le jour même à partir de 12 h 30.
Renseignements : Jarno LE-GROS - 0475/95.06.78
crossdebousval2020@gmail.com
www.crossdebousval.be

LE BNI GENAPPE

Vous invite

20 FÉVRIER 2025

7:00 À 9:00

RUE DERNIER PATARD, 1, 1470 GENAPPE

Développez votre réseau à Genappe lors d'une réunion exceptionnelle.
Une matinée pour échanger, collaborer et saisir de nouvelles opportunités.
Profitez également d'un petit déjeuner offert !

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 17/02/2025

bnigenappe@gmail.com

0476/701.181

BNI

LA COMPAGNIE DE L'HORLOGE EN
PIÈCES S'EMPARE DU MONTY



Théâtre, film documentaire et Bric à Broc bien de chez nous : voici le cocktail que vous proposera La Compagnie de l'Horloge en Pièces les 8 et 9 avril prochains au MONTY.

Plutôt habituée à battre le pavé qu'à fouler les planches, La Compagnie de l'Horloge en Pièces voulait mettre à l'honneur en 2025 son seul spectacle prévu initialement pour la salle, « Anoushka au Pays des Cauchemars ». Son but ? L'éprouver comme il se doit auprès d'un public et le défendre auprès des professionnel·les.

LCHP vous invite donc à rencontrer, les 8 et 9 avril, une autre Alice (Au Pays des Merveilles) qui, transformée pour l'occasion

en matriochka, fuit l'URSS avec son frère Chester en quête d'espoir. Ailleurs.

Mais, le Pays des Merveilles existe-t-il vraiment ?
Ce spectacle à la sauce soviétique allie musique live, théâtre d'objet et clowneries, avec un soupçon de clandestinité, beaucoup de cirque itinérant, un rien de Guerre Froide et pas mal de rencontres loufoques.
Détonante, décalée, cette tragico-comédie plaira à toute la famille dès 8 ans : « J'étais tellement prise par l'histoire que je ne voulais pas que ça s'arrête. », Anne ; « Je suis passée par toutes les émotions : j'ai ri et eu les larmes aux yeux. », Mélody.

D'autres surprises vous attendent avant/après les trois représentations du spectacle, prévues respectivement à 20h, le mardi 8 avril et à 10h et 14h le mercredi 9 avril : la projection du film documentaire « Le Grand Basculement » (2023, Jean-Philippe Delobel - Clara asbl et les Mordus d'Anderlecht), au travers de 5 témoignages de personnes ayant vécu un grand changement de vie, par choix ou par nécessité, telle Anoushka dans sa quête clandestine ; une traditionnelle brocante, peut-être pas si traditionnelle que ça...

Car oui, La Compagnie de l'Horloge en Pièces aime le recyclage : Naomi Raitano y mène en effet un projet artistique où tout est pensé de manière écoresponsable, y compris le processus créatif. Son objectif est de créer des univers chargés de sens (émotionnel et éthique) en juxtaposant/collant des thématiques, disciplines, références actuelles, pop et/ou historiques.

Du théâtre pluridisciplinaire brut de douceur made in Genappe/Nivelles ! Ne manquez pas l'occasion de nous rencontrer.

Informations :
« Anoushka au Pays des Cauchemars » (8 ans conseillé)
info@ciehorlogeenpieces.be
494/38.45.39 - www.ciehorlogeenpieces.be
(www.ciehorlogeenpieces.be/projets-tic-tac/pieces-maitresses/anoushka-au-pays-des-cauchemars/).
Mardi 8 avril, 20h - mercredi 9 avril 10h (scolaire) et 14h (familial)
5€ (enfants) / 10€ (adultes) / 15€ (solidaire) / article 27
Au Monty (Rue de Charleroi, 58 - 1470 Genappe)
PMR friendly - Porteur-euses d'un autre trouble ?
N'hésitez pas à nous en parler : Naomi mettra tout en œuvre pour vous aider.

TROIS JOURS D'ENGAGEMENT
CROISER LES ENJEUX
FÉMINISTES ET CULTURELS !

ASSOCIATIONS

Résistances

Rassemblement féministe culturel

6-7-8 mars | Le Monty

La journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars, nous rappelle chaque année que la lutte pour une société plus égalitaire doit perdurer.
C'est pour remobiliser autour de ces enjeux militants que Soralia Brabant wallon, Présence et Action Culturelles à Genappe (Pacage), les Équipes Populaires et le CNCD 11.11.11 ont décidé d'unir leurs forces en lançant « Résistances », rassemblement féministe culturel.

Ensemble, célébrons la force, la solidarité et les victoires des femmes à travers des discussions inspirantes et des performances captivantes. Venez rencontrer des leaders engagées, partager vos idées

et repartir boosté(e) par une énergie collective incroyable !

Surprises, stands et une ambiance festive vous attendent ! Amenez vos ami(e)s, votre bonne humeur et vos idées : cet événement est ouvert à toutes et à tous.

Au programme :

6 mars à 20 h 30 :
Film « Lola Vers La Mer », de Laurent Micheli (suivi d'un bord de scène).

7 mars à 14h :
Arpentage du livre « Les 30 femmes qui ont marqué l'histoire de la Belgique », d'Audrey Vanbrabant ;
7 mars à 20 h 30 :
Spectacle de « La Compagnie

Qui Pétille » (suivi d'un bord de scène).

8 mars à 14 h :
Ateliers créatifs multiples ;
8 mars à 18h, documentaire « Bigger Than Us », suivi d'un bord de scène.

Informations :
Au Monty, Rue de Charleroi 58 à 1470 Genappe. Le Monty ouvrira son bar et son restaurant sur la durée de l'évènement.
En savoir plus : delphine.leroy@solidaris.be ou 0473/53.32.89
Pacage asbl : info.pacage@gmail.com ou 0472/07.07.17
Organisateurs : Les équipes de Soralia, PACAGE asbl, Équipes Populaires, et CNCD 11.11.11

RENDEZ-VOUS À LA RÉSERVE NATURELLE DE GENAPPE

ASSOCIATIONS



©Quentin VANBELLE

À vos agendas !

Nous vous proposons de nouvelles dates pour les visites guidées et gestions à la réserve naturelle de la sucrerie de Genappe, site ornithologique majeur de Wallonie. Les dimanches 16 mars et 13 avril 2025

Informations :

Réservation obligatoire pour les visites :
Caroline Borremans 067/79 42 73 ou environnement@genappe.be
Infos : <https://www.environnement-dyle.be>
Une organisation de la Ville de Genappe, et de l'association Environnement-Dyle.

Gestions au sein de la réserve

Et si vous veniez participer à une gestion de la réserve de Genappe ? De nombreuses gestions diverses et variées y sont menées régulièrement par des bénévoles sous la conduite de membres d'Environnement-Dyle.

Infos :

rendez-vous à 9h00. Fin de la visite aux alentours de 12h00.

vail sont prêtés.

La manipulation des outils thermiques est réservée aux membres de comité de gestion, ceci pour une question de sécurité. Les gestions débutent à 9 h pour se terminer vers 12h30. Une pause collation est offerte durant la matinée.

Que devez-vous prévoir ?

Des vêtements et chaussures adaptées à la météo. Votre bonne humeur et des jumelles si vous en avez. Les observations d'oiseaux ou faune ne sont pas rares lors des gestions.

Informations :

Intéressé ? Envoyez un mail à : marcgeorges6@hotmail.com
Les dates des gestions prévues sont :

- Les dimanches 16 février 2025 et 23 mars 2025
- Le samedi 19 avril 2025.

Pour toutes les informations, consultez le site de l'ASBL : <https://www.environnement-dyle.be>

LA FUTURE UNITÉ SCOUTE DE GLABAIS

RECHERCHE DES ANIMATEURS/ANIMATRICES



Si tu es motivé(e) par :

- Participer activement au lancement d'une nouvelle unité.
- Faire partie d'une unité scoutie familiale.
- Vivre et faire découvrir les valeurs du scoutisme.
- Imaginer des jeux dans la nature.
- Emmener les animés dans un monde imaginaire.
- Proposer une animation de qualité.
- Former des amitiés qui durent.
- ...

ENVIE DE PARTICIPER À L'AVENTURE ?

CONTACTE-NOUS SANS HÉSITER !

scouts.glabais@gmail.com



CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

- ## Naissances
- D'AMICO Leo de Ways
 - DERIDDER Sacha de Genappe
 - LUISETTO Roméo de Baisy-Thy
 - MUNZOLA MUJANGI Alaira de Genappe
 - NGABONZIZA Shana-Oriana de Genappe
 - POUKENS-RENWART Sacha de Bousval

- ## Mariages
- Madame Blocry Françoise et Monsieur Brasseur Kévin de Loupigne
 - Madame Verhoeven et Monsieur Ancet de Genappe

SOLITUDE

POS



Comprendre, apprivoiser et transformer ce sentiment universel

Un vendredi par mois, l'atelier de développement personnel et bien-être fourni un espace sûr et accueillant dans lequel les participants peuvent explorer et renforcer leur estime de soi, développer leurs compétences sociales, et améliorer leur bien-être émotionnel et mental. Participer à ces ateliers c'est avoir l'opportunité de se développer personnellement dans un environnement bienveillant et encourageant, en sortant de l'isolement pour retrouver confiance en soi et en l'avenir. La participation est gratuite.

La solitude

Explorez la solitude sous un nouvel angle et transformez ce sentiment en une opportunité de croissance personnelle et de bien-être. Que vous souhaitiez mieux comprendre la solitude, trouver des solutions concrètes ou renforcer votre lien avec vous-même et les autres, cet atelier est conçu pour vous. Ensemble, nous aborderons les différentes formes de solitude et leurs causes. L'impact de la solitude sur notre santé mentale et physique. Des outils pratiques pour apprivoiser et transformer ce sentiment. Des pistes de solutions simples

et concrètes pour retisser des liens.

Après cet atelier interactif vous disposerez de clés pour accueillir et utiliser la solitude de manière positive dans votre quotidien.

Informations :

Le 14 mars 2025 à l'Espace 2000 local 14 (à côté de la bibliothèque) de 13h à 15h. Inscription obligatoire par mail melanie.liber@genappe.be (8 places) gratuit
Ce projet est mis en place par le Plan de Cohésion Sociale, lutte contre l'isolement, en collaboration avec Patricia Deswert formatrice et coach.

RÉCEPTION DES NOUVEAU-NÉS



Le samedi 14 décembre 2024 a eu lieu la réception des nouveau-nés. On y comptait 15 bébés dont 9 filles et 6 garçons. Chaque famille a reçu un cadeau, une photo souvenir a été prise individuellement et en groupe également.



BUREAU DECHAMPS-OTLET

VOTRE ASSURANCE QUALITÉ

FSMA 0748.731.320

Votre courtier en assurances et placements sur Genappe

Adresse bureau : 071/812 123
Rue de Ransart, 92
6220 Fleurus

info@budeo.be
www.budeo.be

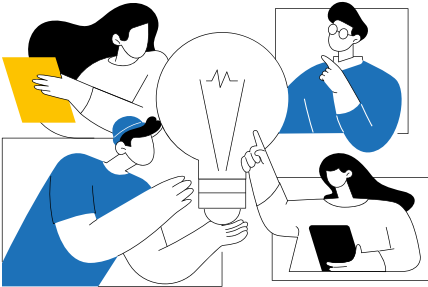
Sur rendez-vous :
Chemin de la Cense brûlée, 43
1472 Vieux-Genappe

MA COMMUNE, PREMIER NIVEAU DE LA DÉMOCRATIE



Après les élections communales d'octobre 2024, le bulletin communal vous propose de revenir sur le fonctionnement de cette institution importante qui n'est ni plus ni moins que le niveau de pouvoir le plus proche de la population.

Comprendre son fonctionnement contribue à favoriser la proximité que les pouvoirs locaux entretiennent avec leurs citoyens et répond au principe essentiel de bonne gouvernance que les élus et l'administration communale prônent au quotidien. Au cours des prochaines éditions, nous nous arrêterons sur les fonctions et les missions de notre Ville. Cette fois, le budget communal



ficé qui s'est accumulé pour atteindre ce montant.

Néanmoins, nous devons rester prudents. En effet, les règles budgétaires que nous devons respecter nous interdisent d'utiliser ce boni pour équilibrer notre budget

à l'exercice propre : nous ne pouvons qu'utiliser les recettes que nous prévoyons en 2025 pour financer nos dépenses, il faut bien reconnaître que cela devient de plus en plus difficile et que, cette année, nous avons dû utiliser une partie importante de nos provisions pour pouvoir équilibrer le budget ordinaire.

CE RÉSULTAT VIENT DE LA BONNE GESTION DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

et au Précompte immobilier ainsi que des taxes et redevances communales.

Cette année néanmoins, ces recettes se sont avérées nettement insuffisantes pour couvrir nos dépenses prévues puisque nous avons dû utiliser des provisions que nous avons faites les années passées, à hauteur de 900.000 €.

Mais alors, à quoi sert notre boni de 2.400.000 € ?

S'il ne nous aide pas à boucler l'exercice propre entre nos dépenses et nos recettes ordinaires de l'année, il nous permet de financer une partie de nos dépenses extraordinaires, c'est-à-dire de nos dépenses d'investissement. Notre budget extraordinaire s'élève à 6.611.000 €, dont 50% sont financés par emprunt et 30 % grâce à des subsides. Le solde, ce sont nos bons résultats des années précédentes qui nous permettent de financer nos dépenses extraordinaires.

Parmi celles-ci une majeure partie sert à entretenir nos voiries, nos bâtiments, nos véhicules, nos sentiers, à lutter contre les inondations, ... Notons aussi quelques projets pour 2025 :

- Aménagement du Parc de la Dyle : 500.000 €
- Entretien des ouvrages de lutte contre les inondations : 40.000 €
- Entretien des voiries : 450.000 €
- Réfection des zones de croisement à la rue E. François : 50.000 €
- Aménagement d'une zone de parking public à la rue des Marchats : 15.000 €
- Réfection du chemin Pirot : 37.000 €
- Projets de plantation en soutien à la biodiversité : 51.000 €
- Remplacement de l'éclairage public par du Led : 85.000 €
- Isolation toiture et changement des châssis à l'école de Vieux-Genappe : 440.000 €

Un budget communal pour quelles dépenses publiques ?

Le Conseil communal a approuvé lors de sa dernière séance du mois de janvier le budget communal pour l'année 2025.

Le budget est l'ensemble des recettes et dépenses prévues pour investir dans de nouveaux projets, pour maintenir et entretenir le patrimoine communal (420 km de voirie et +/- 70 bâtiments), mais aussi pour fonctionner tout au long de l'année.

Comme nous nous y étions engagés en novembre dernier, les taxes n'augmenteront pas en 2025. Nous clôturons notre budget avec un boni cumulé de près de 2.400.000 €. Beaucoup de communes nous envient ce bon résultat. Ce résultat vient de la bonne gestion des années précédentes puisque chaque année, nous avons pu clôturer nos comptes avec un bénéfice

De quelles dépenses parle-t-on ?

Le budget de la Ville de Genappe s'élève à 25 millions €. Les dépenses se répartissent en 4 catégories : les dépenses de personnel, celles de fonctionnement, les dépenses de dette qui couvrent les intérêts des emprunts contractés pour financer les investissements du budget extraordinaire et les dépenses de transfert. Ces dernières couvrent des dotations et subsides : la Ville en effet intervient pour équilibrer le budget du CPAS, de la Zone de police, de la Zone de secours et des Fabriques d'église. Les dépenses de personnel, vous vous en doutez sont celles qui augmentent le plus : comme tous les employeurs, nous devons compter avec l'indexation des salaires qui permet aux travailleurs de maintenir un pouvoir d'achat en période d'inflation. Ces dépenses de personnel comme celles de fonctionnement permettent à la Ville d'organiser les services que vous connaissez.

Que se passe-t-il du côté des recettes ? Nos principales recettes proviennent du Fonds des communes de la Région Wallonne, des taxes additionnelles à l'IPP

LES TAXES N'AUGMENTENT PAS EN 2025



UN RÉSEAU DE CHALEUR POUR UN FUTUR DURABLE À GENAPPE



À l'Espace 2000, un projet innovant prend vie : un réseau de chaleur alimenté par une chaudière bois biomasse, installée par Coopéos. Cette infrastructure verte est un pas de plus vers la transition énergétique de notre ville. Elle permettra de chauffer efficacement et durablement l'hôtel de ville, l'hôtel de police, la salle polyvalente, l'école primaire, ainsi que les bâtiments préfabriqués abritant divers services.

Mais concrètement, qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ? Il s'agit d'un système où une seule source de chaleur alimente plusieurs bâtiments via un réseau de conduites. Ici, cette source est une chaudière biomasse qui fonctionne avec des plaquettes de bois issues de ressources renouvelables. Ces matériaux sont spécifiquement sélectionnés et contrôlés pour garantir une combustion propre et respectueuse des normes environnementales les plus strictes.

Pourquoi une chaudière bois ? Le bois utilisé est un déchet valorisé, provenant d'élagages, garantissant un circuit court. Cette ressource présente un faible impact carbone, car le CO2 émis lors de sa combustion est compensé par la re-croissance des forêts. De plus, les systèmes modernes comme celui de Genappe répondent à des normes strictes, réduisant considérablement les émissions polluantes.

Certaines préoccupations émergent, et il est légitime d'y répondre
La chaudière est équipée de filtres performants qui capturent les particules fines, limitant leur émission. À titre de comparaison, elle pollue bien moins qu'un chauffage au mazout. L'installation a été pensée pour minimiser les nuisances sonores. Le fonctionnement quotidien est le plus discret et respectueux possible du voisinage. Les containers abritant la chaudière ont été positionnés de manière à impacter le moins possible le paysage, et des aménagements paysagers sont prévus pour améliorer leur intégration.

Ce réseau de chaleur, au-delà de son aspect écologique, permet également de réaliser des économies d'énergie pour la collectivité. Il réduit notre dépendance aux énergies fossiles et inscrit Genappe dans une dynamique de résilience et d'autonomie énergétique. Ce projet s'inscrit dans une dynamique locale ambitieuse. En effet, une étude est actuellement menée par un groupe de citoyens, réunis au sein de la coopérative Greendyle, sur la création d'une plateforme de séchage de plaquettes de bois sur le territoire du GAL du Pays des 4 Bras (qui regroupe les communes de Villers la Ville, Les Bons Villers et Genappe). Cette

plateforme permettrait d'utiliser davantage de bois local tout en répondant à des standards de qualité optimaux pour des chaudières biomasse comme celle installée à Genappe. Ce projet s'inscrit également dans une démarche plus large menée au sein du GAL du Pays des 4 bras, en lien avec la valorisation des ressources locales, comme le bois issu de l'élitage et des haies agricoles, tout en sensibilisant les agriculteurs aux avantages économiques et écologiques de telles pratiques.

Les haies, souvent négligées, peuvent jouer un rôle essentiel : elles protègent contre l'érosion des sols, favorisent la biodiversité en fournissant des habitats pour la faune locale et, une fois valorisées, deviennent une ressource énergétique renouvelable. Ce projet entend démontrer que la plantation et l'entretien de haies ne sont pas uniquement bénéfiques pour l'environnement, mais possèdent également une valeur économique.

Ce projet illustre une démarche collective en faveur d'un avenir durable. Merci à tous les citoyens pour leur soutien dans cette transition. Ensemble, faisons de Genappe une ville exemplaire dans la lutte contre le changement climatique !

DES LOCAUX COMMUNAUX CHAUFFÉ AU BOIS LOCAL



Saviez-vous que depuis la mi-janvier, ce sont 7 bâtiments communaux de l'Espace 2000 qui sont chauffés au bois local ? Un réseau de chaleur de 500 mètres relie désormais l'académie/bibliothèque, l'école fondamentale, la salle polyvalente, le poste de police, l'hôtel de ville et le service des travaux à une chaufferie externe. Celle-ci est constituée d'une unique chaudière de 240 kW, installée dans un double container. Deux silos remplis de plaquettes de bois (un container mobile et un silo fixe servant de stockage intermédiaire) complètent le dispositif. Lorsque le container est vide, il est simplement remplacé par un container rempli. (Voir schémas ci-dessous.) Neuf chaudières, parfois très anciennes, qui totalisaient près de 700 kW et consommaient plus de 100 000 m3 de gaz par an, ont donc été remplacées, évitant ainsi chaque année l'émission de 238 tonnes de CO2 (c'est-à-dire les émissions d'une voiture standard parcourant 954.600 km) !

Pour alimenter ce réseau en chaleur, une nouvelle chaudière a été installée : une chaudière à plaquettes de bois, autrement dit des copeaux de bois, ou encore du bois déchiqueté. Les plaquettes proviennent de la transformation (séchage, broyage, criblage) des déchets de bois issus de la taille et de l'entretien des forêts, parcs et jardins à proximité.

La chaudière, de grande qualité, entièrement automatisée et monitorée à distance, permet une maîtrise quasi parfaite des émissions de particules fines. Maîtrise encore augmentée par un combustible normalisé (sec et dépoussiéré), par la bonne maintenance des équipements, et par l'ajout d'un filtre à particules.

La Ville de Genappe a initié ce projet pour réduire ses émissions de CO2 et atteindre les objectifs « zéro carbone » qu'elle s'est fixés, mais aussi pour diminuer sa facture d'énergie grâce à l'optimisation énergétique mise en place avec ce projet, et grâce également au prix de la plaquette de bois, beaucoup plus stable et nettement moins élevé que celui du gaz.

Autre avantage : le bois utilisé provient de la valorisation de déchets verts, récoltés et transformés localement. Un combustible vert, local, circulaire ... et créateur d'emplois locaux !

Coopeos, l'entreprise qui a remporté le marché public lancé par la Ville pour installer et exploiter la chaufferie bois est une coopérative citoyenne, c'est-à-dire, une entreprise dont les actionnaires sont des citoyens, et qui a pour objectif non le profit, mais le bien commun. En l'occurrence : réduire le CO2, valoriser des déchets, créer de l'emploi local,... Ses missions spécifiques sont chauffer des bâtiments à partir de ressources de bois locales revalorisées, et sensibiliser un large public au bois énergie ainsi qu'à la transition énergétique et sociétale. Coopeos ne vend pas simplement des chaudières : elle vend de la chaleur renouvelable et propose un service énergétique global qui couvre, en l'occurrence, la conception et l'installation de la chaufferie, sa gestion technique complète avec, en plus, pour accompagner le projet et mobiliser les citoyens, un programme de sensibilisation. Et ce, pour une durée de 10 ans !

La coopérative a été créée il y a bientôt 10 ans dans le Brabant wallon. Elle est aujourd'hui active dans toute la Wallonie et à Bruxelles : 300 coopérateurs, 23 travailleurs, près de 50 chaufferies bois installées, et l'équivalent de 2 500 000 m3 de gaz substitués chaque année par des plaquettes de bois. Parmi les chaufferies installées, celle de Loupoigne, pour la coopérative GreenDyle dont Coopeos est aussi partie prenante : un réseau de chaleur y alimente l'hôtel et restaurant Indrani Lodge ainsi que quelques habitations adjacentes. <https://www.coopeos.be/references/greendyle>

Coopeos veut montrer qu'un autre modèle d'entreprise est possible, plus durable, plus éthique, qui place l'homme et l'environnement au cœur de ses activités.

En savoir plus : <https://www.coopeos.be/references/ville-de-genappe>

Légende

1. Container mobile dans lequel les plaquettes de bois sont stockées, remplacé dès qu'il est vide par un autre container rempli.
2. Silo de stockage de bois, qui permet d'alimenter la chaudière pendant le remplacement du container
3. Chaudière à plaquettes de bois
4. Ballons de stockage d'eau chaude
5. Echangeur et ballon d'eau chaude

Légende

1. Container mobile dans lequel les plaquettes de bois sont stockées, remplacées dès qu'il est vide par un autre container rempli.
2. Trappe via laquelle les plaquettes de bois sont poussées du container mobile vers le silo de stockage grâce à une échelle hydraulique.
3. Silo de stockage de bois qui permet d'alimenter la chaudière pendant le remplacement du container.
4. Système de vis sans fin qui amène les plaquettes dans la chaufferie.
5. Chaudière à plaquettes de bois.
6. Cheminée
7. Récupération de chaleur
8. Ballon de stockage d'eau chaude
9. Départ vers le réseau de chauffage des bâtiments



GREENDYLE - UN AUTRE RÉSEAU DE CHALEUR DU TERRITOIRE

GreenDyle est une coopérative citoyenne, créée pour permettre au quartier de la place Morimont à Loupoigne de pouvoir utiliser une chaudière aux plaquettes de bois. En effet, les chaudières aux plaquettes de bois sont une belle solution pour permettre le chauffage de bâtiment de manière écologique, économique et circulaire. Par ailleurs, cette solution n'est possible que pour des puissances largement supérieures à celle d'une habitation classique. C'est pourquoi, la seule manière de pouvoir bénéficier de cette solution technique est de créer un réseau de chaleur, qui transporte la chaleur, via des tuyauteries d'eau chaude enterrées, depuis la chaudière centralisée vers les différentes habitations.

Nous avons créé GreenDyle il y a maintenant 3 ans. GreenDyle est propriétaire et gestionnaire de la chaufferie et du réseau de chauffage. C'est la coopérative qui a financé l'investissement du réseau de chauffage, de la chauffe-

rie et des raccordements aux différents utilisateurs. Elle rembourse ses investissements en vendant la chaleur aux utilisateurs, exactement comme le font les gestionnaires de réseaux électriques et de gaz. C'est également elle qui gère le fonctionnement du réseau de chauffage et la facturation aux utilisateurs. La gestion technique journalière est déléguée à deux autres sociétés coopératives qui sont Coopeos et Optiwatt. Les coopérateurs de GreenDyle sont principalement les utilisateurs du réseau de chaleur. Cela leur permet d'avoir un droit de regard et de contrôle sur notre outil de chauffage.

La Commune de Genappe est également coopératrice de GreenDyle, d'une part pour garantir l'intérêt collectif, d'autre part afin de participer au processus et pouvoir s'inspirer de cette expérience. Le choix d'une société coopérative permet d'éviter la spéculation financière et permet de donner un pouvoir de décision aux coopérateurs

indépendamment du capital qu'ils auraient pu investir. La configuration initiale du réseau de chaleur alimente 9 logements privés, l'Hôtel Indrani Lodge et son restaurant Element. Fort de notre expérience de ces 3 premières années, nous avons intégré 3 nouvelles maisons sur notre réseau de chaleur durant cet été. Notre objectif pour l'année prochaine est de pouvoir proposer au reste du quartier de se raccorder également sur le réseau de chauffage pour tendre vers une trentaine d'habitation ainsi que l'école du Petit Chemin.

L'objectif conjoint de GreenDyle et de la ville de Genappe est de rendre cette expérience citoyenne répliquable. Les études, les outils et les contrats qui ont été mis au point doivent maintenant servir à faciliter le développement d'autres projets sur le territoire, afin de faire bénéficier un maximum de citoyens de cette solution technique innovante de la transition énergétique. Avis aux amateurs...

PLANTER DES HAIES POUR PRODUIRE DES PLAQUETTES BOIS, ET CHAUFFER NOS COLLECTIVITÉS



Ces dernières années, l'enjeu de l'autonomie énergétique des territoires revient au-devant de la scène. La production de plaquettes de bois issues de la taille des haies devient dès lors intéressante ; des nouvelles filières de valorisation se développent (chaufferie bois par exemple) et les techniques d'exploitation des haies se modernisent. Bien

sûr, l'implantation de la haie doit être bien pensée pour ne pas entraver le travail, en terre agricole, et pour optimiser les conditions de récolte tout en tenant compte des conditions de terrain. Bien pensée et bien gérée, l'exploitation des haies fait peau neuve ! Récoltée tous les 5 à 10 ans, une haie double rang peut produire annuellement l'équivalent de 1000 à 1500 litres de mazout par kilomètre.

La production de plaquettes pour l'énergie n'est pas la seule valorisation possible. Les plaquettes bocagères peuvent en effet être utilisées pour la litière animale en remplacement de la paille, en compostage pour enrichir le sol en

humus, en paillage horticole... et les haies ont démontré leurs multiples rôles agronomiques pour répondre aux défis environnementaux de nos temps (lutte contre l'érosion des sols, adaptation aux changements climatiques, refuge pour les auxiliaires de cultures...) .

Au vu des multiples services rendus par les haies, des subventions régionales existent pour soutenir la plantation. Le GAL et les communes de Genappe, Les Bons Villers et Villers-la-Ville, réfléchissent ensemble à un plan d'action pour faciliter l'implantation des haies sur le territoire, notamment en terres agricoles, en optimisant l'utilisation des aides existantes (Yes We Plant,...).

UNE CENTRALE BIOMASSE D'ENVERGURE POUR ALIMENTER L'UCLouvain EN CHALEUR ET ÉLECTRICITÉ VERTES



Dans le cadre de sa stratégie transition, l'UCLouvain ambitionne d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2035. Pour y parvenir, l'UCLouvain s'est engagée dans un contrat d'achat de chaleur et d'électricité via une centrale biomasse, sur un terrain appartenant à in BW. L'UCLouvain a attribué un marché public d'acquisition d'énergies à GBES (Green Building Education Services).

L'objectif est de produire des énergies vertes (chaleur et électricité) qui satisferont quasi 100 % des besoins du campus UCLouvain de Louvain-la-Neuve, dès l'hiver 2027.

Lors de la construction de Louvain-la-Neuve, la vision de l'UCLouvain était d'établir une cité-laboratoire piétonne novatrice et pionnière. Avec notamment une particularité unique : l'université est propriétaire de ses réseaux de chaleur et d'électricité, ce qui lui permet d'avoir la main sur sa production et distribution d'énergies. L'UCLouvain a mis en place un plan d'investissement de 100 millions d'€ sur 20 ans (2044) visant à réduire sa consommation de chaleur de minimum 60% par rapport à 2009 et avec l'objectif d'une neutralité carbone à l'horizon 2035 pour son patrimoine bâti.

Après analyse, l'UCLouvain a opté pour la solution de la biomasse (matière organique qui peut être valorisée comme énergie) pour faire face aux importantes quantités énergétiques dont l'université a besoin annuellement (40 GWh/an de chaleur et 26 GWh/an d'électricité – l'équivalent de 82 millions de km en voiture, soit plus de 2 000 tours du monde).

Si la production de chaleur dépasse l'utilisation de l'UCLouvain, l'excédent sera commercialisé par GBES auprès des entreprises localisées dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve, cogéré par l'UCLouvain et in BW, ainsi que dans le parc d'activités économiques de « La Sablière », en cours de développement par in BW. Quant à l'excédent d'électricité, il sera injecté sur le réseau.

Cette centrale de biomasse, tout comme le projet de parc de « La Sablière » font partie des initiatives portées par les quatre acteurs structurants du Brabant

wallon dans le cadre de BW 2030 (Le Brabant wallon, Invest.BW, l'UCLouvain et in BW).

Pour construire et exploiter cette centrale biomasse, l'UCLouvain, qui n'est pas productrice de chaleur, s'est entourée de partenaires experts dans ce domaine. A l'issue d'un marché public européen, c'est GBES (Green Belgium Environmental Solutions) une société aujourd'hui composée par IDEX, acteur de référence du marché de l'énergie bas-carbone, et Veolia, leader des solutions de transformation écologique), qui a été désigné pour l'accompagner dans sa stratégie de diminution d'émissions de CO2.

Outre l'apport du terrain et la prise de participation de 5 %, in BW valorisera des ressources locales en circuit court. La centrale sera alimentée entre autres par du bois B issu de ses 17 recyparcs, ce qui représente 15 000 T par an. Le bois B est un bois issu d'éléments comme des portes, châssis, poutres, ... qui provient des recyparcs, des chantiers de construction ou de démolition, ou d'autres entreprises de transformation du bois. L'intérêt du projet pour in BW est de diminuer les coûts actuels ainsi que l'empreinte carbone de la valorisation du bois, tout bénéfice pour les communes partenaires du réseau des recyparcs d'in BW et, finalement, pour les citoyennes et les citoyens du Brabant wallon.

Depuis une dizaine d'années, in BW a la volonté de solutionner la problématique de la gestion du bois issu des recyparcs de manière durable, locale et à des conditions financières meilleures que les coûts actuels. Le gisement ne fait qu'augmenter depuis l'instauration du tri du bois sur les recyparcs et les capacités de valorisation sont insuffisantes en Belgique. La centrale biomasse permettra de valoriser ce bois, en diminuant les coûts et les transports.

L'atout du terrain situé à Mont Saint-Guibert mis à disposition par in BW est de fournir la surface suffisante à proximité du campus pour installer la centrale ; la proximité immédiate du centre de transfert d'in BW (où la majorité du bois est regroupé) permettant de fournir la matière en circuit court.

"AMOUR DE SOI"

L'atelier « Amour de Soi », organisé le jour symbolique du 14 février, a permis aux participants de cultiver une relation bienveillante avec eux-mêmes. Véronique Verwilghen a expliqué l'importance de muscler notre « voix bienveillante » pour contrer la « voix auto-critique », nous rappel-

lant que prendre soin de soi n'est pas égoïste mais essentiel pour offrir le meilleur de nous-mêmes. Guidés par sa voix apaisante, les participants ont exploré la sophrologie et la méditation d'auto-compassion pour se reconnecter à leurs émotions et besoins avec douceur. Un temps d'écriture en fin de séance a permis d'ancrer

les bienfaits de cette pratique. Les retours étaient unanimes : les participants sont repartis apaisés, ressourcés et emplis d'énergie positive, témoignant de l'impact profond de cet atelier sur leur bien-être.

Animé par Véronique Verwilghen, Sophrologue et fondatrice de « Be In Joy »

POS

AGENDA FÉVRIER

CINÉ-CLUB CITOYENS

13 février à 20h30
Au Monty
« Ouistreham » d'Emmanuel Carrère. Réservation sur le www.le38.be, rubrique agenda.

MUSIQUE

8 février à 20h30
Au Monty
Concert des Opportunistes

SOIRÉE

14 février à 19h
Au Monty
Soirée « Sans Valentin »

THÉ DANSANT DU TELEVIE

16 février à 15h
Gratuit. Salle communale de Loupoigne. Organisé par le comité du Télévie de Genappe. Infos et réservation : 0492/44.98.29

SPECTACLE

16 février à 16h
Au Monty
« Souvenirs d'Ostende »
[Voir article page 4](#)

SLAM

21 février
Scène et atelier
[Voir article page 4](#)

KIDS PARTY

25 février de 17h30 à 19h
[Voir article page 5](#)

DÉTENTE

Du 24 au 28 février
Du 3 au 7 mars
Stages des Ateliers du 38 A 38, Carrefour culturel : www.le38.be

MUSIQUE

1^{er} mars dès 19h
Soirée Oberbayern du Renouveau Musical
[Voir article page 5](#)

IMPRO

4 et le 5 mars de 13h à 17h
Stage pour les ados
[Voir article page 4](#)

CINÉ-CLUB

6 mars 2025 à 20h30
Transidentité
[Voir article page 4](#)

RÉSISTANCES

Du 6 au 8 mars
Rassemblement féministe culturel
[Voir article page 7](#)

COLLECTE DE SANG

Le 12 mars de 16h à 19h
Salle communale de Vieux-Genappe - Chaussée de Nivelles, 99

HIP-HOP

14 mars dès 18h
Genappe Zoo
[Voir article page 5](#)

MUSIQUE À GLABAIS

Dimanche 16 mars à 17h
Récitals de deux pianistes, Elodie Vignon et Pierre Solot dans un répertoire respectivement de musiques française et cubaine. 18 € la place, à réserver sur le : <http://www.musiqueaglabais.be> ou hubert.frissaer@gmail.com.

COLLECTE DE SANG

Le 19 mars de 16h à 19h
Salle communale de Vieux-Genappe - Chaussée de Nivelles, 99

THÉÂTRE

Le 8 avril à 20h
Le 9 avril à 10h
« Anoushka au Pays des Cauchemars »
La compagnie de l'Horloge en pièce
[Voir article page 7](#)

POUR L'INFORMATION AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE

[f](#) [@](#) [VILLEDEGENAPPE](#)

ARTICLE 27 : C'EST REPARTI POUR UNE ANNÉE!



POS

L'association « Article 27 » lutte pour faciliter l'accès et la participation à la vie culturelle pour toute personne vivant sur l'entité de Genappe et qui se trouve en situation sociale et/ou économique difficile. Celle-ci réduit le coût, favorise et encourage la participation à certaines activités sur l'entité. Elle travaille avec un réseau d'opérateurs culturels et sociaux.

La Ville de Genappe, via son Plan de Cohésion Sociale et à

l'initiative de Madame Bury, a réalisé un partenariat avec l'AS-BL il y a maintenant quelques années, et a décidé de le réitérer cette année encore, pour notre plus grand plaisir ! Concrètement, pour se procurer ces tickets, il faut s'adresser directement aux associations qui s'occupent du/des projet(s) culturel(s) qui vous intéressent. Celles-ci réaliseront une demande à la Ville de Genappe. Cette offre est réservée aux citoyens de Genappe.

Durant ces dernières années, énormément de tickets ont été distribués dans le but de garantir un accès à la culture pour tous au moyen d'un ticket permettant d'assister aux spectacles ou aux animations culturelles pour 1,25 euro.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter Justine Servais : 067/79.42.39 - justine.servais@genappe.be.

APPEL A CANDIDATURE CCATM

URBANISME

Pour le renouvellement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1.une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2.une répartition géographique équilibrée ;
- 3.une répartition équilibrée

des tranches d'âge de la population communale ;
4.une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :
1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.

2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
3° lorsque le candidat repré-

sente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au Collège Communal dans les délais suivants : du 17 février au 28 mars 2025 inclus.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique (info@genappe.be) ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Un modèle d'acte de candidature est disponible sur le site internet de la Ville de Genappe ou auprès du Service Urbanisme.

Toute demande de renseignement est adressée au : Collège Communal, Espace 2000, n°3 à 1470 GENAPPE.